

Inauguration de l'Aquapaq Quimperlé

Quimperlé, 4 septembre 2009

Discours de Nicolas Morvan

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Député,

Madame la Sénatrice,

Monsieur le Président du Conseil Régional,

Monsieur le Vice-président du Conseil Général,

Madame la Vice-présidente en charge du Sport et de la Jeunesse,

Mesdames, Messieurs,

L'inauguration de la nouvelle piscine communautaire, et son ouverture prochaine, est un événement majeur. Jamais la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé n'avait réalisé un tel équipement, par son ampleur et par son ambition. L'Aquapaq Quimperlé sera, à n'en pas douter, apprécié de la population, comme des touristes.

L'Aquapaq est un symbole par de nombreux aspects.

Symbole de ce qu'est une communauté de communes.

Un tel investissement n'aurait pu être réalisé par une commune isolée. Pensez, nous avons investi ici 11,4 millions d'euros dont 85 % d'autofinancement, et avec l'aide de nos partenaires, l'Etat, Louis Le Pensec n'y fut d'ailleurs pas pour rien pour mobiliser efficacement le CNDS, le Conseil Régional de Bretagne, avec l'attention de deux lorientais, Jean-Yves Le Drian et Daniel Gilles, et le Conseil Général du Finistère, avec l'écoute de Pierre Maille.

L'Aquapaq est l'aboutissement d'une histoire, celle de la Cocopaq, une histoire longue de plus de 15 ans et parfois tourmentée. C'est parce que les élus et la population ont construit un territoire pertinent et sans enclave que nous avons pu engager cette construction. C'est grâce à une vision partagée de l'aménagement du territoire que la localisation de cette nouvelle piscine a pu se faire sans trop de difficultés.

Ce bâtiment vient conforter la ville de Quimperlé dans son rôle de ville centre, en la dotant d'un équipement structurant. Alors que les années 2000 avaient durement éloigné les Quimperlois de l'eau, quel beau signe que de clore la décennie avec cet équipement, vous ne trouvez pas ?

Mais cette piscine est aussi le symbole d'une volonté politique de doter le territoire d'infrastructures fortes.

Elle fonctionnera en lien étroit avec celle de Scaër, que je n'oublie pas, ainsi tout le territoire sera couvert. Alors même que nos 16 communes membres sont majoritairement rurales, nous allons offrir à nos concitoyens des services dignes d'un grand centre urbain.

Je salue les élus du Conseil communautaire et des communes, avec une pensée particulière pour les anciens présidents de la Cocopaq : Guy Savin, Georges Dauphin, Yvon Le Bris et bien sûr Michaël Quernez. A tous ces élus, je veux dire que ce bâtiment est le fruit de leur travail et de leur ambition.

Le fruit de leur travail, car je ne méconnais pas le temps passé sur ce projet depuis 2004. Merci à Alain Joliff, Vice-président de la Cocopaq sous le précédent mandat et merci à Christine Favennec, à qui cette charge incombe désormais. J'ai pu mesurer son implication dans le suivi du chantier et la préparation de l'ouverture. Quel bonheur pour un Président d'être entouré de Vice-présidents présents sur leurs dossiers, travailleurs et fidèles !

J'ai bien sûr une pensée pour tous les services de la Cocopaq, qui se sont mobilisés sur ce projet, et particulièrement Gaël Murgalé, responsable des sports à la Cocopaq, qui a suivi pas à pas l'évolution de la construction : cette piscine est un peu son bébé !

L'Aquapaq est aussi le fruit de l'ambition des élus du Pays de Quimperlé. Ils ont confiance dans l'avenir, même quand les nuages pointent à l'horizon comme en cette rentrée dans quelques entreprises. Or nous savons que l'avenir ne se décrète pas, il se construit. Cette piscine servira l'attractivité du territoire pour l'installation de nouvelles populations, de nouvelles entreprises, sans oublier son impact sur le tourisme. Un tel bâtiment par l'importance de ses retombées, doit d'ailleurs nous interroger sur la mise en cohérence de nos politiques touristiques. C'est ce que nous avons engagé, nous devons maintenant l'accélérer.

L'Aquapaq est enfin le symbole de la force économique du territoire.

Ce bâtiment est le produit d'une taxe, la Taxe Professionnelle, que nous devons aux entreprises, mais aussi à celles et ceux qui les font vivre, les salariés. Oui cette piscine, cet équipement de loisirs, est le reflet du bassin industriel qu'est le Pays de Quimperlé.

Alors que la Taxe Professionnelle sous sa forme actuelle devrait disparaître dans les années à venir, il convient de souligner ce qu'elle nous a permis de financer, sans impact sur vos impôts ménages.

Je forme le vœu que les réformes à venir ne brisent pas cette force financière des Communautés de communes, car nous avons encore beaucoup à faire pour organiser nos territoires et épauler le développement économique et social de la France, sans oublier la protection et la reconquête des milieux naturels. Cela ne peut se faire si l'on supprime tout lien entre les Communautés et le tissu économique local.

Alors oui, cette piscine est avant tout un symbole avant même d'être un équipement de loisirs et c'est la force et la beauté de l'architecture que de donner vie aux symboles.

Je félicite chaleureusement l'architecte Jean-Yves Philippe, à la fois pour son geste architectural, que chacun a pu apprécier lors de la visite, mais aussi pour son suivi des travaux. Merci au programmiste, Jacques Friedland, au maître d'ouvrage délégué, Sébastien Baugé de la Safi qui a accompagné le projet avec un grand professionnalisme, à l'OPC, Gaëtan Bureau et aux 21 entreprises intervenantes sur ce chantier. Après 2 ans de travaux, le planning est respecté ou presque et l'enveloppe prévue n'a connu qu'un dépassement millimétré de 1,74%. Bravo à vous !

Le challenge était d'autant plus grand que ce bâtiment est novateur, que ce soit en termes de traitement de l'eau à l'ozone ou par l'utilisation du bois énergie. En effet, dans cette piscine, nous n'utilisons pas d'énergie importée du Moyen-Orient, mais bien le bois de talus des environs de Quimperlé, de Moëlan cette année.

Cette orientation concrète de développement durable a été rendue possible à Scaër comme à Quimperlé grâce à la mobilisation des agriculteurs, mais aussi grâce au plan Bois-énergie du Conseil Régional de Bretagne. En faisant ce choix, nous évitons un rejet de 400 tonnes de CO² fossiles par an et participons à l'entretien de 10km de talus.

Cette piscine il faut maintenant la faire vivre ! C'est le travail des salariés et des associations qui l'occuperont.

De nombreux clubs, des écoles, vont permettre, sous la houlette de Frédéric Gélébart, Directeur, entouré de son équipe, de lui donner vie. Ils savent tous la chance qu'ils ont d'exercer dans un bâtiment de pointe. Ils savent aussi que notre attente est à la hauteur de l'investissement consenti. Je leur souhaite de vivre dans ces murs leur plus belle aventure professionnelle.

Avec plus de 120 000 visiteurs attendus chaque année, je vous laisse imaginer l'ambiance dans les bassins ! D'autant plus que nous avons été attentifs à offrir aux usagers une grille tarifaire avantageuse, que ce soit pour le sport, pour les loisirs ou la détente. Chacun est le bienvenu ici. C'est ça aussi le service public !

Pour conclure, je dirais que s'il fallait tirer un enseignement de ce bâtiment c'est bien qu'il faut semer pour récolter.

L'action politique doit être inscrite dans la durée, Michaël Quernez et son équipe d'élus l'avaient compris en lançant cette construction.

Nous célébrons aujourd'hui la force des collectivités locales, et je souhaite, Monsieur le Préfet, Madame, Monsieur les parlementaires, que le débat qui s'ouvre en cette rentrée sur la réforme des collectivités renforce et démocratise des outils qui fonctionnent et qui démontrent par la preuve leurs capacités à entreprendre et à aménager les territoires

Et puisque cet équipement est entièrement bilingue, permettez-moi de conclure en breton :

« Ha breman an holl assemblez dilhad ha tout barz an dour »

Et maintenant tout le monde à l'eau et tout habillé !